

## Objectifs des CPGE

Cette formation, largement pluridisciplinaire, s'appuie sur un grand nombre de matières. Elle permet ainsi à chacun de se structurer intellectuellement, de développer ses qualités humaines, d'acquérir des bases scientifiques et culturelles essentielles.

Les classes de PTSI et PT ont pour finalité la préparation aux concours d'entrée dans les écoles d'ingénieurs.

Depuis quelques années, le taux de réussite est proche de 100 %

## Le recrutement

Le recrutement est effectué auprès d'élèves titulaires d'un bac S et bien entendu motivés par cette formation.

Les inscriptions se font par une procédure informatisée à partir du mois de janvier.

## La vie en CPGE

Dans les classes préparatoires règne une ambiance d'entraide favorisée par des activités communes. L'équipe pédagogique motivée et dynamique est à l'écoute permanente des élèves.

Les effectifs sont limités et certaines activités (TP, TD) sont réalisées en groupes réduits.

La réussite en CPGE impose un travail régulier dans toutes les disciplines.

Des interrogations orales personnalisées (Khôlles) jalonnent l'acquisition des connaissances, permettent leur assimilation et préparent aux épreuves orales des concours.

Horaires hebdomadaires :

Maths : 9h. (3h\*)

Physique - Chimie : 8h. (4h\*)

Français : 2 h. - Anglais : 2 h.

Informatique : 2 h. (1 h\*)

Sciences de l'Ingénieur : 8.5h. (6.5h\*)

TIPE : 2 h.

Une 1/2 journée hebdomadaire est consacrée aux devoirs surveillés.

\* Activités de TP ou TD en 1/2 classe

## Les moyens mis à disposition

Un lycée moderne dans un cadre agréable et convivial.

Des salles spécialisées réservées aux CPGE.

Du matériel pédagogique performant.

Des outils de formation actualisés :  
Informatique, internet.

Un internat confortable avec des conditions de travail adaptées.

## Des questions, des réponses ....

Les étudiants qui n'ont pas suivi l'option SI au lycée seront ils pénalisés ?

*Non, deux heures de soutien hebdomadaire sont prévues en PTSI.*

Que deviendrait un étudiant qui échouerait aux concours ?

*Une convention passée entre le lycée Coeffin et l'université Antilles - Guyane permet d'intégrer, après examen des dossiers la filière universitaire en 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année de licence.*